



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

Le Président du Conseil des ministres

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET
DE GOUVERNEMENT DE L'UEMOA**

**DISCOURS DE MONSIEUR AMADOU BA,
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET
DU PLAN DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
PRESIDENT EN EXERCICE
DU CONSEIL DES MINISTRES STATUTAIRE**

Abidjan, le 10 avril 2017

**Excellence, Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire,
Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de
l'UEMOA ;**

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA ;

Excellence, Monsieur le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire ;

Excellence, Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République de Côte
d'Ivoire ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de la République de Côte
d'Ivoire ;**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA ;

Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA ;

Monsieur le Gouverneur de la BCEAO ;

Monsieur le Président de la BOAD ;

**Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés
Financiers ;**

Monsieur le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA ;

Madame la Présidente de la Cour de Justice de l'UEMOA ;

Monsieur le Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

Monsieur le Président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ;

**Mesdames et Messieurs les Membres des Organes et Institutions spécialisées de
l'UEMOA ;**

Excellence, Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Africaines et Internationales ;**

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette prestigieuse assemblée, en ma qualité de Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Je voudrais, très respectueusement, vous exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement et vos orientations avisées pour la bonne marche de notre Union vers une intégration aboutie.

A mes pairs du Conseil des Ministres, je voudrais leur renouveler ma reconnaissance pour le travail accompli ensemble au sein de notre instance.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

La session extraordinaire de votre Conférence qui se tient ce jour à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire et « Perle des lagunes », m'offre l'occasion de vous faire le point sur l'état d'avancement du processus d'intégration de notre Union.

Au plan économique, malgré un contexte international difficile, les performances de l'Union se sont améliorées. Le taux de croissance économique est estimé à 6,8% en 2016, après 6,6% en 2015. Ces résultats sont dus à la consolidation des activités commerciales et des services, aux bonnes productions agricole et industrielle, ainsi qu'au dynamisme des BTP.

Les prix intérieurs ont connu une hausse modérée, à la faveur d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits de grande consommation. Le taux d'inflation est estimé à 0,3% en 2016 contre 1% en 2015. Dans ce contexte, la Banque Centrale a poursuivi la mise en œuvre d'une politique monétaire accommodante, en maintenant le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités à 2,50%, son plus bas niveau en vigueur depuis le 16 septembre 2013 et en renforçant ses refinancements en faveur des banques pour répondre à leurs besoins de liquidité.

Les efforts d'investissement en infrastructures engagés, par les Etats membres de l'Union dans le cadre de leurs plans stratégiques de développement, se sont intensifiés, à la faveur d'une mobilisation accrue de ressources internes et extérieures.

Toutefois, le taux d'endettement global de l'Union ressortirait en dessous de la norme communautaire de 70% du PIB, en se situant à 45,1% en 2016.

L'approfondissement du processus d'intégration économique s'est poursuivi au cours de l'année 2016.

Au titre du Programme Economique Régional, je voudrais relever la signature de contrats entre partenaires privés et l'Union, à la suite de la Conférence internationale des investisseurs à Dubaï organisée en septembre 2014.

En ce qui concerne l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable, l'exécution des projets financés sur les ressources du Fonds de Développement Energie à hauteur de 229,7 milliards, s'est accélérée. Des actions ont été conduites dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la promotion de l'énergie solaire.

En outre, en vue de favoriser l'implication du secteur privé dans le financement des projets de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans l'espace UEMOA, un mécanisme dénommé « Facilité Régionale d'Accès à l'Energie Durable (FRAED) » a été créé pour servir de catalyseur et d'effet de levier pour les investissements privés.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

La persistance de la menace terroriste dans notre espace communautaire et ses effets pervers sur le processus d'intégration régionale, requiert une meilleure coordination et une harmonisation des actions déployées par les gouvernements dans ce domaine.

A ce titre, le chantier « Paix et Sécurité », qui vous est si cher, a connu des avancées notables en 2016. Conformément à vos instructions, la Délégation Générale à la Paix et à la Sécurité est devenue opérationnelle.

Au titre des activités réalisées par la Délégation, il me plait de souligner :

- *L'organisation, à Lomé, d'un atelier de réflexion sur la traçabilité de la circulation des personnes dans l'espace UEMOA,*
- *La validation des TDR pour la réalisation d'études sur les thématiques suivants : (i) les systèmes, les régimes politiques et les processus électoraux dans l'espace UEMOA ; (ii) la mise en cohérence des politiques nationales de sécurité et des dispositifs législatifs et réglementaire ;*
- *L'étude en cours relative à la mise en place d'un mécanisme de veille et d'alerte précoce de l'UEMOA.*

Concernant l'amélioration de la gestion du foncier rural, en exécution des instructions de votre Conférence, des actions ont été mises en œuvre pour permettre de disposer d'un outil

d'aide à la décision sur la régulation des marchés fonciers ruraux et d'un site Web de l'Observatoire Régional du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest (ORFAO).

Dans le cadre de l'amélioration du financement des économies de l'Union, la BCEAO a élaboré un plan d'actions en vue de l'opérationnalisation du dispositif de soutien au financement des PME/PMI. Ainsi, les textes relatifs aux modalités pratiques de mise en œuvre de ce dispositif ont été préparés, en particulier les règles d'admissibilité des créances bancaires sur les PME/PMI aux guichets de la BCEAO. Des campagnes d'information et de sensibilisation des différents acteurs ont été également organisées.

En outre, le projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit, mis en place par la Banque Centrale pour réduire l'asymétrie d'information entre les banques et leur clientèle, a été mené à son terme, avec le démarrage en février 2016 des activités de la société CREDITINFO-VOLO, agréée à cet effet.

Des actions majeures ont été entreprises par la BCEAO dans le but de l'élargissement de la gamme des produits pour le financement des économies de l'Union, à travers notamment la

promotion du crédit-bail, du capital investissement, de la finance islamique et de l'affacturage.

Au titre du renforcement de la stabilité financière dans l'Union, la Banque Centrale a effectué un réaménagement des textes de la Commission Bancaire de l'UMOA, afin d'y insérer des dispositions permettant à cet organe de jouer le rôle d'Autorité de résolution de crise bancaire dans l'Union.

De même, la réglementation prudentielle a été révisée pour l'aligner sur les standards internationaux par l'implémentation des règles de Bâle II et de Bâle III.

En matière de lutte contre le faux monnayage dans l'Union, la BCEAO a procédé à la relecture des textes en vigueur, en prenant en compte l'évolution de la criminalité et certains comportements de nature à nuire à la monnaie commune.

Par ailleurs, la BCEAO a renforcé ses actions en faveur de la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance et du développement de l'inclusion financière au sein de l'Union. A ce titre, elle a fait adopter un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière dans l'espace

communautaire et organisé une table ronde pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.

La BOAD a accru ses concours en direction des Etats membres, pour soutenir leur processus de développement économique. Ces financements se sont élevés à 500,6 milliards au cours de l'année 2016, dont 433,8 milliards sous forme de prêts à moyen et long terme.

En vue de permettre à la BOAD d'assouplir ses conditions d'intervention en faveur des Etats membres, le Conseil des Ministres, en sa session du 17 décembre 2015, a approuvé un mécanisme régional de bonification qui sera abondé en ressources internes.

La BOAD a réalisé en avril 2016, à la suite de la confirmation de ses ratings « investment grade » obtenus en 2015, sa première émission d'eurobond pour un montant de 750 millions de dollars US.

La BOAD a également obtenu, en octobre 2016, son accréditation comme Entité partenaire du Fonds Vert pour le Climat (FVC), et le renouvellement de son accréditation en qualité d'Entité d'implémentation du Fonds pour l'Adaptation

aux changements climatiques, pour une nouvelle période de cinq (05) ans.

Dans le cadre de la mobilisation de ressources, la Commission de l'UEMOA a obtenu, en relation avec l'Union Européenne, la Commission de la CEDEAO et ses Etats membres, 595 millions d'euros au titre du Programme Indicatif Régional (PIR) du 10ème FED et 1.150 millions d'euros pour le PIR-11ème FED.

Dans le cadre du Plan Stratégique 2014-2021 du marché financier régional, le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers a conduit plusieurs actions pour l'amélioration de l'attractivité du marché et la protection des épargnants.

A cet effet, les dispositions prises ont permis aux Etats membres de l'Union de mobiliser des ressources importantes à travers les instruments de finance islamique, que sont les SUKUK. En outre, il a fait adopter par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, le dispositif de sanctions pécuniaires.

Le Conseil Régional a également publié en 2016, trois (03) nouvelles Instructions portant sur la procédure de prise de

sanctions, la procédure de traitement des plaintes et/ou réclamations et l'avis technique requis des Structures Centrales du marché financier dans le cadre du processus d'agrément des intervenants commerciaux.

En matière d'éducation financière, le Conseil Régional a fait paraître dans certains journaux de l'Union des appels à la vigilance face à l'ampleur de nouveaux canaux de sollicitation des fonds du public en contrepartie de promesses de rendements non vérifiés. Par ailleurs, les membres du Conseil ont donné des orientations pour la mise en place d'un Fonds de protection des Epargnants et d'Education Financière, dont l'opérationnalisation devrait intervenir en 2018.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Les perspectives économiques de l'UEMOA pour 2017 restent bien orientées. La croissance économique demeurerait forte, soutenue par le renforcement des investissements dans les infrastructures et par la bonne tenue des productions agricoles, industrielles et des services. Le taux de croissance du PIB serait de 7,0%, en hausse par rapport à 2016.

La BOAD poursuivra en 2017 ses concours à l'endroit des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique 2015-2019.

L'attention sera également focalisée sur les actions stratégiques visant la mise à jour du cadre réglementaire du marché financier permettant le renforcement de la protection des épargnants ainsi que l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'information financière.

Au total, l'Union devrait consolider en 2017 les performances déjà obtenues en 2016, dans un contexte international toujours incertain. A cet égard, les Etats membres de l'Union devront poursuivre les réformes visant la transformation structurelle des économies, le développement inclusif et l'approfondissement de l'intégration régionale.

Face à ces défis, il importe qu'une attention particulière soit portée sur le renforcement de la lutte contre le terrorisme, à travers notamment la coopération frontalière et transfrontalière, le partage des renseignements et la mutualisation des moyens des Etats.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Je reste persuadé que notre Union, sous vos orientations éclairées, accélérera son processus d'intégration, tout en

poursuivant sa quête pour l'émergence en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations des Etats membres.

Je vous remercie de votre très haute attention.